



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Convention d'utilisation de la salle de sports de l'I.U.F.M. par l'I.U.
F.M. et répartition des frais de fonctionnement de la salle de sports
avec le Conseil Général des Deux Sèvres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060329

Sports

**Convention d'utilisation de la salle de sports de l'I.U.F.M. par l'I.
U.F.M. et répartition des frais de fonctionnement de la salle de
sports avec le Conseil Général des Deux Sèvres**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La salle de sports de l'I.U.F.M. est mise à la disposition non exclusive de l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) élèves et enseignants. Une participation annuelle aux frais de fonctionnement de la salle de sports de l'I.U.F.M. est versée à la Ville de Niort par le Conseil Général des Deux-Sèvres au prorata du nombre d'heures réelles d'utilisation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'utilisation et de répartition des frais de fonctionnement de la salle de sports de l'I.U.F.M. avec le Conseil Général des Deux-Sèvres,
- Autoriser le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	14

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)